

Rappels – Règlements Phases finales 5x5



PÔLES

- ☐ Direction Générale
- ☐ Formation & Emploi
- ☐ Clubs & Territoires
- ☐ Vivre Ensemble
- ☐ Marque
- ☐ 3x3

COMMISSIONS

- ☐ CDO
- ☐ Mini Basket
- ☒ Compétitions
- ☐ Technique
- ☐ 3x3
- ☐ Démarches clubs
- ☐ Salles et terrains

Destinataires

- ☒ Présidents et Correspondants
- ☐ Trésorerie
- ☐ Autre

Nombre de pièces jointes : 0

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous un rappel des règlements concernant les phases finales 5x5. [Ces phases finales concernent les compétitions 5x5 ci-dessous :](#)

- [½ finales Coupes Decathlon Pro \(3 mai 2025\)](#)
- [Finales Coupes Decathlon Pro \(4 mai 2025\)](#)
- [½ finales PlayOff PRM /PRF \(10 mai 2025\)](#)
- [Finales PlayOff PRM / PRF \(11 mai 2025\)](#)
- [½ finales Championnats 5x5 \(17 et 18 mai 2025\)](#)
- [Finales Championnats 5x5 \(24 et 25 mai 2025\)](#)

44.1 – Temps de jeu

Se reporter au règlement sportif du Comité.

Chaque tour de finales départementales est considéré, comme une journée sportive.

Les rencontres peuvent se dérouler le samedi et le dimanche du même week-end à partir de la catégorie U13.

En U13 si tel devait être le cas, le temps de jeu des rencontres serait réduit à 4x7 minutes (directives COMED).

[Nota : Le temps réduit \(4x7 minutes\) concerne uniquement toutes les équipes U13 jouant les ½ finales Coupes Decathlon Pro. Les autres phases finales ne sont pas concernées.](#)

44.3 – Participation des joueurs

Application des règles de brulage et personnalisation dans la continuité de la saison sportive en cours.

En U13 le nombre de joueurs sera celui indiqué dans le règlement particulier

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

Jean-Paul KLEIN

Commission des Compétitions 5x5

Pierre-Antoine LASSELIN

Pôle Pratiques & VxE

Lionel SORLUT

Secrétaire Général

REFERENCE : 2025-04-05_Note_CdC 5x5_Rappels Règlements Phases finales 5x5

Rappels – Règlements Phases finales 5x5



PÔLES

- ☐ Direction Générale
- ☐ Formation & Emploi
- ☐ Clubs & Territoires
- ☐ Vivre Ensemble
- ☐ Marque
- ☐ 3x3

COMMISSIONS

- ☐ CDO
- ☐ Mini Basket
- ☒ Compétitions
- ☐ Technique
- ☐ 3x3
- ☐ Démarches clubs
- ☐ Salles et terrains

Destinataires

- ☒ Présidents et Correspondants
- ☐ Trésorerie
- ☐ Autre

Nombre de pièces jointes : 0

44.4 – Présentation des licences

La présentation du trombinoscope édité par la FFBB comportant les licences est obligatoire, elle devra être faite 30 minutes avant le début de la rencontre.

En l'absence de ces éléments, le « dit licencié » ne pourra pas participer à la rencontre.

44.6 – Maillots

Sur terrain neutre, le changement de maillots incombera au club mentionné comme recevant sur la feuille de marque.

Nota : Pour les finales de Coupes Decathlon Pro, un maillot sera offert à chaque participant. Il devra être obligatoirement porté durant la période d'avant match et l'intervalle de la mi-temps.

44.7 – Arbitrage et table de marque

Les frais d'arbitrage seront à la charge des clubs. Ces frais devront être réglés à parts égales entre les équipes en présence par refacturation du Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basket Ball.

Pour les officiels de table de marque :

Un licencié (quel que soit son âge) de chaque club devra accompagner l'équipe, maîtriser l'E-marque et le chronomètre.

Si un groupement sportif se présente sans cet accompagnateur de table de marque, le club organisateur palliera l'absence ; mais une pénalité financière sera appliquée (règlement financier).

Sportivement,

RÉDACTEUR

VÉRIFICATEUR

APPROBATEUR

Jean-Paul KLEIN

Commission des Compétitions 5x5

Pierre-Antoine LASSELIN

Pôle Pratiques & VxE

Lionel SORLUT

Secrétaire Général